



Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation	Réactif pour la couleur de chlorure for Chloride Determination by the Automated Ferricyanide Method
Numéro de Produit	1940
Autre Identification des Numéros de Produit	1940-1, 1940-16, 1940-32

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie Ricca Chemical Company
Adresse 412 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

1.5. Adresse du distributeur

Ricca Chemical Company
412 West Fork Drive
Arlington, TX 76012 USA

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Classe de danger	Catégorie	Mention de danger	Mentions de précaution
Toxicité aiguë - voie orale	Catégorie 4	H302	P264,P270,P301+P312,P330,P501
Toxicité aiguë - par contact cutané	Catégorie 4	H312	P280,P302+P352,P312,P321,P362+P364,P501
Liquides inflammables	Catégorie 3	H226	P210,P233,P240,P241,P242,P243,P280,P303+P361+P353,P370+P378,P403+P235,P501
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 2	H319	P264,P280,P305+P351+P338, P337+P313
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B	H360	P201,P202,P280,P308+P313,P405, P501
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 2	H371	P260,P264,P270,P308+P311, P405,P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

REMARQUE : Les mentions de danger peuvent être combinées sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Numéro de danger	Mention de Danger:
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302+H312	Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H371	Risque présumé d'effets graves pour organes

Mentions de précaution:

REMARQUE : Les conseils de prudence peuvent être combinés ou regroupés sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

Prévention

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant.
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques
P260	Ne pas respirer fumées ou brouillard.
P264	Se laver mains, bras et visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter gants de protection et protection oculaire.

Intervention

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P330	Rincer la bouche.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stockage

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

Élimination

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P501	Éliminer le contenu/récipient dans flux de déchets approprié conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

2.3. Dangers non Classés

Aucun autre danger identifié.

2.4. Ingrédients de toxicité aiguë inconnue

3.9 pour cent de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité cutanée aiguë inconnue. 3.6 pour cent de ce mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue.

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants du Mélange

Nom chimique (UICPA)	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Poids%
water	eau	7732-18-5	82.95
methanol	Alcool méthylique	67-56-1	13.04
iron(3+) trinitrate nonahydrate	Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	3.58
nitric acid	Acide nitrique	7697-37-2	0.34
mercury(2+) dithiocyanate	Thiocyanate de mercure; Thiocyanic acid, mercury(II) salt	592-85-8	< 0.1
polyoxyethylene lauryl ether	Polyoxyéthylène Éther laurique (Brij®); Ethoxylated lauryl alcohol; Brij^R	9002-92-0	< 0.1

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

- Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.
- Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.
- Inhalation:** On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.
- Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Peut provoquer une irritation, une dermatite, une rougeur et une douleur. Peut être absorbé par la peau pendant une exposition prolongée.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Risque présumé d'effets graves pour organes ATTENTION ! Contient un composé de mercure. Peut être nocif en cas d'ingestion. Éviter l'ingestion et le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Manipulez cet article et tous les produits chimiques avec soin. En cas d'ingestion, diluer avec de l'eau, faire vomir et contacter un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une irritation avec des brûlures et des piqûres avec des dommages possibles à la cornée et à la conjonctive. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer l'irritation, la dermatite, la rougeur et la douleur. Peut être absorbé par la peau en cas d'exposition prolongée. EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGENICITÉ : De fortes doses orales répétées peuvent causer une accumulation excessive de fer dans le corps. L'exposition chronique peut causer des effets sur le foie.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs inflammables Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre et liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques Porter gants de protection et protection oculaire.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Contenir le déversement. Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau inerte approprié (vermiculite, sable sec, etc.) et placer dans un conteneur de déchets chimiques pour une élimination appropriée dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Ventiler la zone de déversement. Éliminer conformément à la réglementation locale.



Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Moyennes pondérées dans le temps (TWA)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Thiocyanate de mercure	592-85-8	"5 mg/m ³ TWA (as CN)" As Cyanides [RR-00812-8]
Alcool méthylique	67-56-1	200 ppm TWA; 260 mg/m ³ TWA
Acide nitrique	7697-37-2	2 ppm TWA; 5 mg/m ³ TWA

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites maximales

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites d'exposition à court terme (STEL)

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Substances chimiques spécifiquement réglementées

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Valeurs plafonds (TLV-C)

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Limites d'exposition à court terme (TLV-STEL)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Alcool méthylique	67-56-1	250 ppm STEL
Acide nitrique	7697-37-2	4 ppm STEL

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Moyennes pondérées dans le temps (TLV-TWA)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Thiocyanate de mercure	592-85-8	"0.025 mg/m ³ TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]
Alcool méthylique	67-56-1	200 ppm TWA
Acide nitrique	7697-37-2	2 ppm TWA
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	"1 mg/m ³ TWA (as Fe)" As Iron salts, soluble [RR-00521-0]

8.2. Controles de Exposición

Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Protection Respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées, il faut porter un respirateur à adduction d'air approuvé.

Protection de la Peau: Gants résistants aux produits chimiques.



Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

Protection des Yeux: Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique: liquide

Couleur: Brown

Odeur: Données non disponibles.

Seuil d'Odeur: Données non disponibles.

Point de Fusion / Congélation: Approximativement 0°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 100°C

Inflammabilité: Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité / d'explosivité: Données non disponibles.

Point d'éclair: 51 °C (calculated)

Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles.

Température de Décomposition: Données non disponibles.

pH: Données non disponibles.

Viscosité cinématique: Données non disponibles.

Solubilité: miscible

Pression de Vapeur: Données non disponibles.

Taux d'Évaporation: Données non disponibles.

Mass volumique et densité relative: 0.95

Densité de Vapeur relative: Données non disponibles.

Caractéristiques des particules: Données non disponibles.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (valeur logarithmique): Données non disponibles.

NOTE: Flash point was calculated according to the method of Gmehling and Rasmussen (Ind. Eng. Chem. Fundament, 21, 186, (1982)), as allowed by GHS Rev 7, section 2.6.4.2.3.

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Agents oxydants puissants tels que les Nitrates, les Perchlorates ou l'Acide Sulfurique, les bases puissantes, les poudres métalliques, les carbures, le sulfure d'hydrogène, la térébenthine et les matières organiques combustibles.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Estimation de la toxicité aiguë par voie orale (ETA): 751 mg/kg(calculé)

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Oral LD50 Rat 46 mg/kg (Source: NLM_CIP)
Alcool méthylique	67-56-1	Oral LD50 Acute Toxicity Estimate 100 mg/kg (Source: ECHA)
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	Oral LD50 Rat 3250 mg/kg (Source: NLM_CIP)
Polyoxyéthylène Éther laurique (Brij®)	9002-92-0	Oral LD50 Rat 1 g/kg (Source: NLM_CIP)

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

Estimation de la toxicité aiguë par voie cutanée (ETA): 1740 mg/kg(calculé)

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Dermal LD50 Acute Toxicity Estimate 5 mg/kg (Source: ECHA)
Alcool méthylique	67-56-1	Dermal LD50 Acute Toxicity Estimate 300 mg/kg (Source: ECHA)
Polyoxyéthylène Éther laurique (Brij®)	9002-92-0	Dermal LD50 Rat >2000 mg/kg (no deaths occurred, Source: ECHA_API)

Toxicité aiguë - Exposition par inhalation:

Estimation de la toxicité aiguë par inhalation (ETA, vapeur): 22.4605 mg/L, 4 h(calculé); Estimation de la toxicité aiguë par inhalation (ETA, poussière)

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Inhalation LC50 Acute Toxicity Estimate 0.05 mg/L 4 h (Source: ECHA)
Alcool méthylique	67-56-1	Inhalation LC50 Acute Toxicity Estimate 3 mg/L 4 h (Source: ECHA)
Acide nitrique	7697-37-2	Inhalation LC50 Rat 3.22 mg/L 4 h (Source: WHMIS)

11.2 Cancérogénicité

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Group 3 (Not Classified) - Monograph 58 [1993] As Mercury inorganic compounds
Acide nitrique	7697-37-2	Group 1 (Carcinogenic to Humans) - Monograph 100F [2012]; Monograph 54 [1992] As Acid mists, strong inorganic

Programme national de toxicologie (NTP)

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
No data found.		

Agents cancérigènes spécifiquement réglementés par U.S. OSHA

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
No data found.		

11.3 Información Toxicológica Adicional:

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour organes.

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Nom chimique	Numéro CAS	Espèces	Exposition	Toxicité
Alcool méthylique	67-56-1	Earthworm	Acute	LC50 48 h Eisenia foetida > 1 mg/cm ² [filter paper] (IUCLID)
Alcool méthylique	67-56-1	Freshwater Fish	Acute	LC50 96 h Pimephales promelas 28200 mg/L [flow-through] (EPA); LC50 96 h Pimephales promelas > 100 mg/L [static] (EPA); LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 19500 - 20700 mg/L [flow-through] (EPA); LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 18 - 20 mL/L [static] (EPA); LC50 96 h Lepomis macrochirus 13500 - 17600 mg/L [flow-through] (EPA)

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles



Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.



Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.01. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
No data found.		

15.02. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Danger

Nom chimique	Numéro CAS	RQ	TPQ
Acide nitrique	7697-37-2	1000 lb TPQ	1000 lb EPCRA RQ

15.03. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Thiocyanate de mercure	592-85-8	10 lb final RQ; 4.54 kg final RQ
Alcool méthylique	67-56-1	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
Acide nitrique	7697-37-2	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	"1000 lb final RQ; 454 kg final RQ" As Ferric nitrate [10421-48-4]

15.04. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Informations réglementaires
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Emission Reporting	"not eligible for the de minimis exemption, listed under Chemical Category N458" As Mercury compounds [RR-00138-7]; "1.0 % de minimis concentration (X+CN- where X=H+ or any other group where a formal dissociation can be made, for example, KCN or Ca(CN) ₂ , listed under Chemical Category N106)" As Cyanide compounds [RR-00812-8]
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Chemicals of Special Concern	"10 lb RT" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Alcool méthylique	67-56-1	Emission Reporting	1.0 % de minimis concentration
Acide nitrique	7697-37-2	Emission Reporting	1.0 % de minimis concentration
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	Emission Reporting	"1.0 % de minimis concentration (reportable only when in aqueous solution, listed under Chemical Category N511)" As Nitrate compounds, water dissociable [RR-03804-0]

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.05. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Present
Alcool méthylique	67-56-1	Present
Acide nitrique	7697-37-2	Extraordinarily hazardous
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	"Present" As Ferric nitrate [10421-48-4]

15.06. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Environmental hazard
Alcool méthylique	67-56-1	Environmental hazard
Acide nitrique	7697-37-2	Environmental hazard
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	"Environmental hazard" As Nitric acid, iron(3+) salt [10421-48-4]; "Environmental hazard" As Iron salts [RR-04647-9]

15.07. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Thiocyanate de mercure	592-85-8	sn 1194
Alcool méthylique	67-56-1	sn 1222
Acide nitrique	7697-37-2	sn 1356
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	"sn 0924" As Ferric nitrate [10421-48-4]; "sn 3722" As Nitrate compounds [RR-01770-9]

15.08. Proposition de la Californie 65

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Thiocyanate de mercure	592-85-8	"developmental toxicity, 7/1/1990" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Alcool méthylique	67-56-1	developmental toxicity, 3/16/2012

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.09. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Statut
Thiocyanate de mercure	592-85-8	DSL	Present
Alcool méthylique	67-56-1	DSL	Present
Alcool méthylique	67-56-1	NDSL	"Present" As Alcohols, C1-3 [68475-56-9]
Acide nitrique	7697-37-2	DSL	Present
eau	7732-18-5	DSL	Present
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	DSL	"Present" As Ferric nitrate [10421-48-4]
Polyoxyéthylène Éther laurique (Brij®)	9002-92-0	DSL	Present

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Nom chimique	Numéro CAS	Statut
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Present (ACTIVE)
Alcool méthylique	67-56-1	Present (ACTIVE)
Acide nitrique	7697-37-2	Present (ACTIVE)
eau	7732-18-5	Present [XU] (ACTIVE)
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	"Present (ACTIVE)" As Nitric acid, iron(3+) salt (3:1) [10421-48-4]
Polyoxyéthylène Éther laurique (Brij®)	9002-92-0	Present [XU] (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Numéro
Thiocyanate de mercure	592-85-8	EINECS	209-773-0
Alcool méthylique	67-56-1	EINECS	200-659-6
Acide nitrique	7697-37-2	EINECS	231-714-2
eau	7732-18-5	EINECS	231-791-2
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	EINECS	"233-899-5" As Iron trinitrate [10421-48-4]
Polyoxyéthylène Éther laurique (Brij®)	9002-92-0	NLP	NLP No. 500-002-6 (>1 <2.5 mol ethoxylated units)

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.12. Chine - Inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)

Nom chimique	Numéro CAS	Statut
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Present [22999]
Alcool méthylique	67-56-1	Present [16735]
Acide nitrique	7697-37-2	Present [35578]
eau	7732-18-5	Present [32224]
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	Present [21186]
Polyoxyéthylène Éther laurique (Brij®)	9002-92-0	Present [30614]

15.13. Corée du Sud - Inventaire des substances chimiques existantes (KECI/KECL)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Statut
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Annex 1	Present [KE-05-0812]
Thiocyanate de mercure	592-85-8	Annex 3	"Present (97-1-140)" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Alcool méthylique	67-56-1	Annex 1	Present [KE-23193]
Acide nitrique	7697-37-2	Annex 1	Present [KE-25911]
eau	7732-18-5	Annex 1	Present [KE-35400]
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	Annex 1	"Present [KE-21136]" As Ferric nitrate [10421-48-4]
Polyoxyéthylène Éther laurique (Brij®)	9002-92-0	Annex 1	Present [KE-12935]

15.14. Japon - Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)

Nom chimique	Numéro CAS	MITI No.
Alcool méthylique	67-56-1	(2)-201
Acide nitrique	7697-37-2	(1)-394
eau	7732-18-5	- (listed on Japanese Pharmacopoeia 8th Edition)
Nitrate ferrique nonahydraté	7782-61-8	(1)-355 (not considered as a new chemical substance)
Polyoxyéthylène Éther laurique (Brij®)	9002-92-0	(7)-97

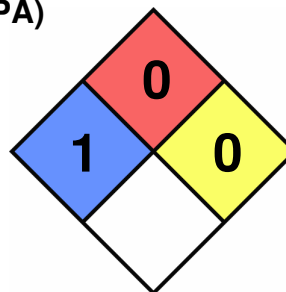
SECTION 16: Autres Informations

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

16.1. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.2 Révision du Document

Date de la Dernière Révision:
2026-05-05

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.